

**Compte Rendu du CTL du 1<sup>er</sup> Juillet 2016**

En introduction, Solidaires Finances Publiques a lu une liminaire que vous trouverez ci-jointe, à laquelle le Président a répondu de manière **désinvolte et méprisante**.

L'ordre du jour :

1. Approbation du PV du précédent CTL (vote)
2. Point d'actualité sur l'évolution du réseau et des missions
  - Transfert de l'enregistrement du SIE de Lorient Nord au SPF de Vannes
  - Transfert du service Dépenses de l'Etat à la DRFiP 35
  - Evolution de la mission domaniale
3. Rapport d'activité 2015
4. Bilan formation professionnelle 2015 et programme 2016
5. Bilan du contrôle interne 2015 et programmation 2016
6. Bilan Equipe de Renfort Départementale (ERD) 2015 et point d'étape
7. Conditions de vie au travail : Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) 2015 et Programme Annuel de Prévention (PAP) 2016
8. Mouvement des géomètres
9. Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de Vannes Mémimur
10. Questions diverses

**1. Approbation du PV du précédent CTL**

Solidaires Finances Publiques a voté "pour".

**2. Point d'actualité sur l'évolution du réseau**

Transfert de l'enregistrement :

Les missions départementales de l'enregistrement seront regroupées à Vannes, et adossées au SPF de Vannes au 1er septembre 2017 (SPFE).

D'après la Direction, ce transfert "permettra la consolidation de la mission, une plus grande professionnalisation des agents [...]". Les agents apprécieront.

Solidaires ne peut être qu'en désaccord de fond sur le regroupement forcé des services sur une seule résidence.

A terme, dès que les conditions techniques seront réunies, les deux SPF de Lorient seront fusionnés, les SPF de Pontivy et Ploërmel seront transférés et fusionnés avec les SPF de Lorient et Vannes.

Cette concentration des services est inacceptable.

L'enregistrement et la publicité foncière reposent essentiellement sur la technicité et l'expérience des agents, or les regroupements géographiques vont entraîner des changements de métier et une perte massive des connaissances détenues par les collègues.

Et les agents dans tout ça ?

Ceux qui souhaitent suivre la mission (sans demande de mutation) devraient percevoir une prime de restructuration.

Transfert du service Dépenses de l'Etat :

La mission est transférée à Rennes avec la création d'un **Service Facturier (SFACT)** au 01/01/2017.

La Direction n'a, à ce jour, aucune information sur les modalités pratiques et les transferts d'emplois. Actuellement, 1 A, 3 B et 4 C sont affectés sur cette mission (Service Dépense Chorus). Il y aura également un impact sur le service Recettes Non-Fiscales et Produits Divers, ainsi que le service Comptabilité.

Evolution de la mission domaniale :

Au niveau national, Solidaires Finances Publiques s'est exprimé (voir le compte-rendu du Groupe de Travail du 30 juin [ici, sur le site](#)). Une pétition est également en cours (ci-joint). N'hésitez pas à la signer et à la faire circuler.

### 3. Rapport d'activité 2015

La Direction a présenté une "page de publicité" pour Téléact (télétransmission de documents des notaires), ainsi qu'un focus sur Chorus-Compta, présenté comme une "révolution" en 2012. **Merci patron !**

Concernant le point sur la nouvelle organisation des SIE, nous sommes intervenus sur la perte de sens du travail, la perte de vision globale sur les dossiers, et l'augmentation du travail sur des listes d'anomalies. Nous avons rappelé que les agents n'étaient pas à l'initiative de cette organisation, ni volontaires, contrairement à ce qui est indiqué dans le rapport.

Solidaires Finances Publiques est également intervenu sur la situation difficile du PRS. Notre intervention a été mal accueillie. Le chef du pôle fiscal a indiqué qu'il y avait "*des choix à faire, et un problème d'organisation*". Il ira voir les agents et la responsable du service.

Pour Solidaires, nos réserves passées demeurent et se renforcent. Malgré toutes nos alertes, le Directeur semble ignorer l'importance des surcharges de travail qui persistent au PRS. Le calibrage "charges-emplois" demeure la préoccupation la plus importante du service, et il est à revoir. Les mesures d'actions lourdes exigent du temps, de la connaissance du terrain, et de la technicité pointue, ce qui est incompatible avec un PRS surchargé.

#### 4. Bilan de la Formation Professionnelle et programme 2016

Solidaires Finances Publiques s'est "abstenu" sur le programme 2016.

Solidaires Finances Publiques a rappelé son attachement à la formation présentielle, délaissée au profit de la e-formation.

La formation présentielle est une source réelle d'échange entre les formateurs et les stagiaires, de meilleure acquisition de compétences, et de mutualisation.

Nous sommes intervenus sur la disparition de la formation de sensibilisation aux Risques Psycho-Sociaux à l'attention des chefs de service. Cette formation a disparu du plan de formation. Il n'y a plus de formateurs, et il n'y a plus non plus de formation de formateurs !

A la demande de Solidaires, une formation CHSCT sur les RPS a été mise en place. Nous vous recommandons vivement de vous y inscrire.

#### 5. Bilan du contrôle interne

Les contrôles internes n'ont pas révélé de dysfonctionnement majeur.

Solidaires Finances Publiques a demandé à ce qu'un bloc-notes soit présent dans chaque application, pour garder la mémoire des consultations.

Les contrôles de traçabilités ont été allégés. Seules les applications à "sensibilité élevée" sont désormais inscrites au plan départemental de contrôle interne.

#### 6. Bilan de l'ERD (Equipe de Renfort Départementale)

Les postes dans lesquels les agents sont en souffrance bénéficient du plus grand nombre de jours de présence des collègues de l'ERD.

Pour Solidaires Finances Publiques, c'est une preuve supplémentaire du rapport entre la souffrance au travail et le manque d'effectif dans les services.

#### 7. Conditions de vie au travail

Le Tableau de Bord de Veille Sociale est un outil utile, à condition d'être accompagné par une réelle formation des cadres et des agents, et se traduire par des décisions d'organisation du travail différentes.

Pour Solidaires Finances Publiques, les conditions de vie au travail doivent dépasser le suivi statistique et questionner l'impact réel des décisions d'organisation sur le travail réel des agents.

Les croisements des indicateurs n'ont d'ailleurs pas permis de détecter les problèmes sur les services les plus en souffrance dans le département du Morbihan.

## 8. Mouvement des géomètres

Un seul agent change de résidence dans le département au mouvement national. Son affectation sur Auray a été confirmée lors de ce CTL.

## 9. Modifications des horaires de la trésorerie Vannes Ménémur

Solidaires Finances Publiques a voté "**contre**" la fermeture au public de ce poste comptable le vendredi après-midi.

Si nous comprenons les difficultés évoquées par le comptable et les agents pour accomplir leurs missions, nous ne pouvons pas cautionner le recul du service public et l'abandon partiel de son accueil du public liés aux suppressions d'emplois.



### Les élus de Solidaires Finances Publiques au CTL – Morbihan

Annie Rio – Tit	Jean-Marc Papotier - Tit
Yannick Le Sausse – Tit	Colette Le Falher – Tit
Marie-France Couprie – Supp	Loïc Perraud – Supp
Yves-Marie Delliste – Supp	Nicolas Gauthier – Supp
<b>Expert(e)s au CTL :</b>	
Nicolas Lhuillery	Francky Tennier

Monsieur le Directeur

Solidaires Finances Publiques est pleinement engagé dans le combat fondamental contre toutes les régressions sociales et pour le retrait de la loi EL KHOMRI. Nous participons aux initiatives interprofessionnelles programmées depuis plusieurs semaines.

Nous considérons que les attaques portées contre la DGFIP, notamment à travers le PPCR ou le rapport « Laurent » relèvent d'une idéologie similaire à celle de la loi « Travail ».

Les Organisations Syndicales de la DGFIP ne pouvant pas rester en dehors de ce combat, Solidaires Finances Publiques a décidé de s'inscrire dans l'action nationale de mobilisation du 28 juin 2016 en boycottant le CTL prévu à cette date.

S'agissant de l'ordre du jour de ce CTL, nous allons reprendre la liminaire du précédent CTL sur les modifications des horaires d'ouverture, à savoir que « nous devons donner un énième avis sur les horaires d'ouverture des structures locales accueillant du public, ou plus exactement vous voir poursuivre la destruction du maillage territorial par une pseudo concertation sur les horaires d'ouverture au public. ».

Comme d'habitude, la majorité des Organisations Syndicales vont voter « contre » cette modification des horaires d'ouverture au public, et, comme d'habitude, vous ferez abstraction de nos avis en passant outre. Cette façon de faire illustre parfaitement le peu de considération que vous avez pour les Organisations Syndicales, pour les agents, pour les élus locaux, pour le Service Public, et pour les services rendus au public.

A propos de considération, la Direction Départementale des Finances Publiques du Morbihan s'est distinguée au niveau national, car c'est la première fois qu'aucun représentant de l'administration n'est présent lors du cocktail d'ouverture du congrès National de la première Organisation Syndicale de la Direction Générale des Finances Publiques et de la première Organisation Syndicale du département du Morbihan.

Au plan local, vous, Monsieur GUILLOUËT, êtes à la manœuvre avec votre plan de restructurations pour 2017, et force est de constater qu'ici comme ailleurs, le dialogue social est rompu. Vous l'avez démontré à de maintes reprises, par exemple :

- refus de convocation d'un CHSCT fin 2015,
- publication sur Ulysse 56 des modifications d'horaires d'ouverture de la cité administrative avant même le passage en CTL,
- rétention d'informations sur le futur site de Troadec et le RIA.
- etc.

Donc pour en revenir à l'ordre du jour du CTL, vous continuez à décliner le schéma départemental d'Adaptation des Structures et du Réseau (ASR).

Le cadre dans lequel s'inscrit l'ASR est clair : la rigueur budgétaire et la volonté de réduire l'action de l'État.

Les orientations sont tout aussi nettes : dématérialiser le service public, concentrer les missions, supprimer les emplois et nombre de résidences bref, déstructurer la DGFIP.

Les conséquences de l'ASR sont pourtant claires et imparables !

Pour les agents ce sont : la perte de sens, la dégradation des conditions de vie au travail, la mobilité contrainte (fonctionnelle voire géographique) et de grands dangers sur les règles de gestion.

Quant aux usagers, ils subiront l'éloignement, la dégradation et la dématérialisation du service public...

Accueil, services de gestion, contrôle fiscal, secteur public local... aucune mission n'est épargnée.

Alors que tout démontre qu'un renforcement de la DGFIP est indispensable, le gouvernement s'emploie méthodiquement et dogmatiquement à sacrifier les missions fiscales, foncières et financières de l'État tandis que la Direction Générale met en œuvre le repli de la DGFIP rendant ainsi possibles de futures régressions.

Aussi Solidaires Finances Publiques demande la réouverture de toutes les trésoreries qui ont été supprimées afin de recréer un maillage territorial cohérent répondant à la demande des usagers.

Solidaires Finances Publiques demande l'arrêt des suppressions d'emplois, et le pourvoiement des postes supprimés.

Nous ne lâcherons plus rien, et nous reprendrons tout !

**SOLIDAIRES finances 56 - 13 Ave St Symphorien - 56020 VANNES CEDEX**



le            /            /2016

A Monsieur le Directeur Général des Finances publiques  
s/c de Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques

.....

Les évaluateurs et évaluatrices soussigné-e-s protestent vivement contre le mépris manifesté par la Direction Générale pour leurs conditions d'exercice des missions domaniales : c'est dans une grande précipitation qu'une simple note de service datée du 27 mai 2016 (dossier 2016-03-5704) entend imposer avec effet immédiat des modifications importantes concernant les modalités de réalisation des avis domaniaux au motif de sécurisation des évaluations, alors que ces points font partie d'un ensemble de dispositions (fiche n° 5) qui seront examinées lors d'un groupe de travail (GT) convoqué par la Direction Générale qui se tiendra le 30 juin !

Sans oublier que les dispositions nouvelles impliquent une augmentation sensible de notre charge de travail avec effet immédiat

Après 9 ans d'absence quasi-totale de directives et de documentation provenant de l'administration centrale en matière d'évaluations, il serait subitement urgent de prendre des décisions plus d'un mois avant que des discussions n'aient lieu, sur le même sujet mais dans un cadre global, sur les services d'évaluations ! Et ceci alors que les discussions à venir auront certainement des conséquences sur le contenu et la mise en œuvre des projets soumis à ce GT.

En conséquence nous demandons la suspension de cette note de service, jusqu'à la tenue du GT Domaine et la diffusion de nouvelles dispositions qui tiendront compte des discussions, y compris un calendrier réaliste de mise en œuvre.

Nom Prénom	direction / département	signature